

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BERNARD BOIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		39 rue Blaise de Montesquieu 77780 BOURRON MARLOTTE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		3 2 6 2 6 1 1 4 6 0 0 0 2 0		Néant <input type="checkbox"/>		*		
						Exercice N clos le, 31/12/2024		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 201	AG	24 201		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	116 977	AQ	116 977		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	263 292	AS	263 049	242	
		Autres immobilisations corporelles	AT	470 051	AU	351 548	118 503	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	31 917	BI	31 917			
TOTAL (II)		BJ	906 441	BK	755 777	150 664		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	147 227	BM	147 227		
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	149 361	BS	149 361		
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 080 559	BY	56 523	2 024 035	
		Autres créances (3)	BZ	3 564 944	CA	3 564 944		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	562 074	CE	23 793	538 281	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 516 929	CG	1 516 929			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 518	CI	3 518			
	TOTAL (III)	CJ	8 024 613	CK	80 316	7 944 297		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM						
	Ecarts de conversion actif*	(VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 931 055	IA	836 093	8 094 961		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		67 838		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BERNARD BOIS		Néant <input type="checkbox"/>	*	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 109 390)	DA	109 390			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	24 849			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	10 939			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 691 290			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 965 304			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	4 801 774			
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	748 827			
	Provisions pour charges	DQ	180 000			
	TOTAL (III)	DR	928 827			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	28 659			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	5 030			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 198 912			
	Dettes fiscales et sociales	DY	756 598			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	154 778			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	220 380			
TOTAL (IV)	EC	2 364 359				
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 094 961				
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 349 226				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	49				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BERNARD BOIS

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		FA	FB	FE	FK		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	8 530 654	FE		FF	8 530 654
		FG	295 813	FH		FI	295 813
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 826 468	FK		FL	8 826 468
	Production stockée*				FM	(64 948)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	5 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 058 291	
	Autres produits (1) (11)				FQ	78 850	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 904 162
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	2 207 768	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	16 829	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 481 145	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	60 338	
	Salaires et traitements*				FY	929 026	
	Charges sociales (10)				FZ	255 635	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*				GA	36 920
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 678
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	99 943
	Autres charges (12)				GE	15 273	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 104 560	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3 799 602	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	18 937	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	131 102	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	5 651	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	155 690	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	299	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	299	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	155 391	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 954 993	

Désignation de l'entreprise SAS BERNARD BOIS

Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 083	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 993	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 993	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 090	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 008 779	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 081 936	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 116 632	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 965 304	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	35 461
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 239	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif	2 993	22 083		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

I.- CONVENTIONS APPLIQUEES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes définis aux articles n° 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général qui se décomposent comme suit :

- le principe d'image fidèle
- le principe de comparabilité des exercices et de permanence des méthodes
- le principe de continuité de l'exploitation
- le principe de régularité et de sincérité des comptes
- le principe d'importance relative
- le principe de prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le Règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 de l'Autorité des Normes Comptables.

II.- EVALUATION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DU BILAN

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :
- des logiciels pour 24.202 euros.

Immobilisations corporelles

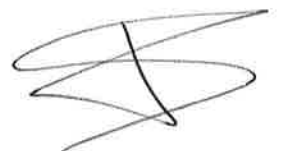
L'application, depuis le 1^{er} janvier 2005, des nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation, la comptabilisation des actifs et de leurs amortissements prévues par le Règlement n° 2004-06 du CRC a été sans incidence sur les présents comptes annuels.

- s'agissant des immobilisations corporelles, la société ne possède pas de biens de nature décomposables ;
- l'amortissement pratiqué correspond à la durée d'utilisation normalement prévue des immobilisations corporelles.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = Linéaire ; D = Dégressif ; E = exceptionnel).

	Mode	Taux
Logiciels	L	33,33 à 100 %
Installations techniques, Matériel outillage	L	10 à 100 %
Installations générales, agencements	L	10 à 50 %
Matériel de transport	L	50 à 100 %
Matériel et mobilier de bureau	L	10 à 50 %



Règles et méthodes comptables

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute représente le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances

Elles sont inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas d'incertitude de recouvrement pour le montant de la perte probable estimée.

Provisions

Une provision pour risque ou pour charge est constituée à la clôture de l'exercice pour couvrir les risques inhérents à l'activité de l'entreprise, et plus particulièrement, ceux résultant des garanties données aux clients sur la bonne exécution des chantiers.

Retraite

Les engagements en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées sont évaluées au 31/12/2024 à 46 673 € charges sociales comprises.

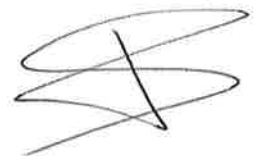
Cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses retenues sont :

- Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de turnover :
 - 20-30 ans : 7%
 - 30-40 ans : 4%
 - 40-50 ans : 2%
 - 50-60 ans : 1%
- Taux de mortalité : application de la table de mortalité TD1416

Les droits des salariés de la société, au regard des indemnités de fin de carrière sont définis par la convention collective nationale Bois et Scieries (travail mécanique).

Les droits en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées sont couverts par un contrat d'assurance privée dont le montant total du fonds constitué au 31/12/2024 est de 43.485 €.



Règles et méthodes comptables

Dettes

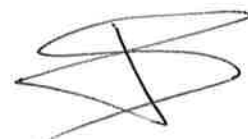
Elles sont inscrites à leur valeur historique. Aucune indexation ou actualisation n'est appliquée hormis celle pouvant découler de clauses contractuelles spécifiques.

Chiffre d'affaires

Certaines indications relatives au chiffre d'affaires sont incomplètes ou omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

III.- METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

Aucune modification n'a été apportée dans la présentation et l'évaluation des comptes par rapport à l'exercice précédent.



Etat des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 997		11 795	24 202
Immobilisations incorporelles	35 997		11 795	24 202
– Constructions sur sol d'autrui	116 978			116 978
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	347 699		84 406	263 293
– Installations générales, agencements aménagements divers	168 041	15 264	9 827	173 478
– Matériel de transport	205 853	123 120	51 204	277 769
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 639	8 000	18 834	18 805
Immobilisations corporelles	868 209	146 384	164 271	850 322
– Participations évaluées par mise en – Prêts et autres immobilisations financières	38 268		6 350	31 918
Immobilisations financières	38 268		6 350	31 918
ACTIF IMMOBILISE	942 474	146 384	182 416	906 442

Etat des amortissements

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	35 997			24 202
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	116 978			116 978
Install. générales, agenc. et aménagements constr				
Install. techniques, matériel et outillage industriel	346 030	1 425	84 406	263 050
Install. générales, agencements et aménagements	164 314	1 709	9 827	156 196
Matériel de transport	203 840	32 407	51 204	185 043
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 764	1 379	18 834	10 310
Emballages récupérables et divers				
Total III	858 926	36 920	164 271	731 576
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	894 923	36 920	176 066	755 777

Etat des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 705 936	99 944	1 057 052	748 828
Provisions pour charges	180 000			180 000
Provisions pour dépréciation	84 289	1 679	5 651	80 317
Total	1 970 225	101 623	1 062 703	1 009 145
Exploitation		101 623	1 057 052	
Financières			5 651	

Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	84 289	1 679	5 651	80 317
Total	84 289	1 679	5 651	80 317
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		1 679		
Financières			5 651	

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 918		31 918
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 080 559	2 012 731	67 828
Autres	3 564 945	3 564 945	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 518	3 518	
Total	5 680 940	5 581 194	99 746
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	50	50		
– à plus de 1 an à l'origine	28 610	13 477	15 133	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198 912	1 198 912		
Dettes fiscales et sociales	756 598	756 598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	159 809	159 809		
Produits constatés d'avance	220 380	220 380		
Total	2 364 359	2 349 226	15 133	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 926			
(**) Dont envers les associés	5 031			

Détail des Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	220 380		
Total	220 380		

Détail des Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	217 490
Dettes provis. pr congés à payer	69 790
Personnel – autres charges à payer	125 000
Charges sur cp / primes	62 333
Formation continue + foncéif	518
Etat – autres charges à payer	3 425
Taxe apprentissage	799
Tvs	4 632
Cvae	1 202
Clients – rrr à accorder	154 778
Total	639 968

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 574	1,55
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 574	1,55

Engagements donnés

	Montant en euros
Cautions marché public retenue	3 411
Garantie demande marché public	17 223
Contregarantie sur engagement	1 882
Engagements de crédit-bail mobilier	63 902
Nantissement du compte bancaire en garantie de l'emprunt CIC d'un montant de	29 692
Total	116 109
Dont concernant :	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			172 551		172 551
Cumul exercices antérieurs			56 167		56 167
Dotations de l'exercice			35 172		35 172
Amortissements			91 339		91 339
Cumul exercices antérieurs			78 378		78 378
Exercice			35 462		35 462
Redevances payées			113 840		113 840
A un an au plus			29 517		29 517
A plus d'un an et cinq ans au plus			32 659		32 659
Redevances restant à payer			62 176		62 176
A un an au plus			280		280
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 446		1 446
Valeur résiduelle			1 726		1 726
Montant pris en charge dans l'exercice			35 462		35 462



Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables
et auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Paris – Île-de-France
S.A.S. au capital de 524.200 euros
SIRET 343 184 065 00021 – APE 6920Z
R.C.S. CRÉTEIL B 343 184 06

BERNARD BOIS

Société par actions simplifiée au capital 109 390€

RN 7- Les Poteaux
39 Rue Blaise de Montesquiou

77 780 BOURRON MARLOTTE
326 261 146 RCS MELUN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BERNARD BOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

LARES LA VARENNE
141, Quai de Bonneuil
94210 La Varenne
01.48.83.52.17

LARES MAISONS-ALFORT
1, bis Avenue de Verdun
94700 Maisons-Alfort
01.43.68.24.20

LARES OZOIR-LA-FERRIERE
1, Avenue Général de Gaulle
77330 Ozoir-la-Ferrière
01.48.83.11.33



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion au motif que les logiciels à disposition ne permettent pas de fournir une information fiable et exhaustive.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement



détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Varenne Saint Hilaire, le 11 avril 2025

LARES CONSEIL

représentée par :



Christelle PUJO
Présidente

SAS BERNARD BOIS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 202	24 202		
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Constructions	116 978	116 978		
Installations techniques, matériel et outillage	263 293	263 050	243	1 668
Autres immobilisations corporelles	470 052	351 548	118 504	7 614
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	31 918		31 918	38 268
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	906 442	755 777	150 664	47 550
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	147 227		147 227	164 057
Produits intermédiaires et finis	149 361		149 361	214 310
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 080 559	56 524	2 024 036	2 436 372
Personnel	8 953		8 953	16 859
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	59 928		59 928	163 444
Autres créances	3 496 063		3 496 063	
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	562 074	23 793	538 281	3 858 208
Disponibilités	1 516 929		1 516 929	1 432 142
Charges constatées d'avance	3 518		3 518	789
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 024 614	80 317	7 944 297	8 286 182
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 931 056	836 094	8 094 962	8 333 732

SAS BERNARD BOIS

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	109 390	109 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	24 849	24 849
Réserve légale	10 940	10 940
Autres réserves	1 691 291	1 809 812
Résultat de l'exercice	2 965 305	1 883 810
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 801 774	3 838 801
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	748 828	1 705 936
Provisions pour charges	180 000	180 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	928 828	1 885 936
Emprunts	28 610	2 536
Découverts et concours bancaires	50	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	28 660	2 536
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	5 031	36 539
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198 912	1 392 642
Personnel	194 790	274 048
Organismes sociaux	114 572	130 012
Etat, Impôts sur les bénéfices	427 726	356 589
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 566	28 642
Autres dettes fiscales et sociales	12 945	28 701
Dettes fiscales et sociales	756 598	817 991
Autres dettes	154 778	243 017
Produits constatés d'avance	220 380	116 270
TOTAL DETTES	2 364 359	2 608 995
TOTAL PASSIF	8 094 962	8 333 732

SAS BERNARD BOIS

Compte de Résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	8 826 469	8 582 692	243 776	2,84
Production stockée	-64 948	118 892	-183 841	-154,63
Subventions d'exploitation	5 500	14 167	-8 667	-61,18
Autres produits	1 137 143	531 952	605 190	113,77
Total	9 904 163	9 247 704	656 459	7,10
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	2 207 769	2 329 864	-122 095	-5,24
Variation de stock (m.p.)	16 830	-599	17 429	NS
Autres achats & charges externes	2 481 146	2 452 559	28 587	1,17
Total	4 705 745	4 781 824	-76 079	-1,59
MARGE SUR M/SES & MAT	5 198 418	4 465 880	732 538	16,40
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	60 338	60 249	89	0,15
Salaires et Traitements	929 026	1 030 987	-101 961	-9,89
Charges sociales	255 635	275 097	-19 462	-7,07
Amortissements et provisions	138 543	558 271	-419 728	-75,18
Autres charges	15 274	112 823	-97 549	-86,46
Total	1 398 816	2 037 426	-638 610	-31,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 799 602	2 428 453	1 371 149	56,46
Produits financiers	155 690	143 054	12 636	8,83
Charges financières	299	14 509	-14 210	-97,94
Résultat financier	155 391	128 545	26 846	20,88
RESULTAT COURANT	3 954 993	2 556 999	1 397 995	54,67
Produits exceptionnels	22 083		22 083	
Charges exceptionnelles	2 993	18 070	-15 077	-83,44
Résultat exceptionnel	19 090	-18 070	37 160	-205,65
Impôts sur les bénéfices	1 008 779	655 119	353 660	53,98
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 965 305	1 883 810	1 081 495	57,41

Règles et méthodes comptables

I.- CONVENTIONS APPLIQUEES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes définis aux articles n° 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général qui se décomposent comme suit :

- le principe d'image fidèle
- le principe de comparabilité des exercices et de permanence des méthodes
- le principe de continuité de l'exploitation
- le principe de régularité et de sincérité des comptes
- le principe d'importance relative
- le principe de prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le Règlement n° 2018-01 du 20 avril 2018 de l'Autorité des Normes Comptables.

II.- EVALUATION DES PRINCIPALES RUBRIQUES DU BILAN

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :
- des logiciels pour 24.202 euros.

Immobilisations corporelles

L'application, depuis le 1^{er} janvier 2005, des nouvelles règles relatives à la définition, l'évaluation, la comptabilisation des actifs et de leurs amortissements prévues par le Règlement n° 2004-06 du CRC a été sans incidence sur les présents comptes annuels.

- s'agissant des immobilisations corporelles, la société ne possède pas de biens de nature décomposables ;
- l'amortissement pratiqué correspond à la durée d'utilisation normalement prévue des immobilisations corporelles.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = Linéaire ; D = Dégressif ; E = exceptionnel).

	Mode	Taux
Logiciels	L	33,33 à 100 %
Installations techniques, Matériel outillage	L	10 à 100 %
Installations générales, agencements	L	10 à 50 %
Matériel de transport	L	50 à 100 %
Matériel et mobilier de bureau	L	10 à 50 %

Règles et méthodes comptables

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute représente le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti.

La valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée.

Créances

Elles sont inscrites pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas d'incertitude de recouvrement pour le montant de la perte probable estimée.

Provisions

Une provision pour risque ou pour charge est constituée à la clôture de l'exercice pour couvrir les risques inhérents à l'activité de l'entreprise, et plus particulièrement, ceux résultant des garanties données aux clients sur la bonne exécution des chantiers.

Retraite

Les engagements en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées sont évaluées au 31/12/2024 à 46 673 € charges sociales comprises.

Cet engagement tient compte de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses retenues sont :

- Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein
- Taux de turnover :
 - 20-30 ans : 7%
 - 30-40 ans : 4%
 - 40-50 ans : 2%
 - 50-60 ans : 1%
- Taux de mortalité : application de la table de mortalité TD1416

Les droits des salariés de la société, au regard des indemnités de fin de carrière sont définis par la convention collective nationale Bois et Scieries (travail mécanique).

Les droits en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées sont couverts par un contrat d'assurance privée dont le montant total du fonds constitué au 31/12/2024 est de 43.485 €.

Règles et méthodes comptables

Dettes

Elles sont inscrites à leur valeur historique. Aucune indexation ou actualisation n'est appliquée hormis celle pouvant découler de clauses contractuelles spécifiques.

Chiffre d'affaires

Certaines indications relatives au chiffre d'affaires sont incomplètes ou omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

III.- METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

Aucune modification n'a été apportée dans la présentation et l'évaluation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

SAS BERNARD BOIS

Etat des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 997		11 795	24 202
Immobilisations incorporelles	35 997		11 795	24 202
– Constructions sur sol d'autrui	116 978			116 978
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	347 699		84 406	263 293
– Installations générales, agencements aménagement divers	168 041	15 264	9 827	173 478
– Matériel de transport	205 853	123 120	51 204	277 769
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 639	8 000	18 834	18 805
Immobilisations corporelles	868 209	146 384	164 271	850 322
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	38 268		6 350	31 918
Immobilisations financières	38 268		6 350	31 918
ACTIF IMMOBILISE	942 474	146 384	182 416	906 442

Etat des amortissements

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	35 997			24 202
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	116 978			116 978
Install. générales, agenc. et aménagements constr				
Install. techniques, matériel et outillage industriel	346 030	1 425	84 406	263 050
Install. générales, agencements et aménagements	164 314	1 709	9 827	156 196
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	203 840	32 407	51 204	185 043
Emballages récupérables et divers				
Total III	27 764	1 379	18 834	10 310
Total III	858 926	36 920	164 271	731 576
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	894 923	36 920	176 066	755 777

SAS BERNARD BOIS

Etat des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 705 936	99 944	1 057 052	748 828
Provisions pour charges	180 000			180 000
Provisions pour dépréciation	84 289	1 679	5 651	80 317
Total	1 970 225	101 623	1 062 703	1 009 145
Exploitation		101 623	1 057 052	
Financières			5 651	

Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	84 289	1 679	5 651	80 317
Total	84 289	1 679	5 651	80 317
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		1 679		
Financières			5 651	

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 918		31 918
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 080 559	2 012 731	67 828
Autres	3 564 945	3 564 945	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 518	3 518	
Total	5 680 940	5 581 194	99 746
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	50	50		
– à plus de 1 an à l'origine	28 610	13 477	15 133	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 198 912	1 198 912		
Dettes fiscales et sociales	756 598	756 598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	159 809	159 809		
Produits constatés d'avance	220 380	220 380		
Total	2 364 359	2 349 226	15 133	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 926			
(**) Dont envers les associés	5 031			

Détail des Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	220 380		
Total	220 380		

Détail des Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	217 490
Dettes provis. pr congés à payer	69 790
Personnel – autres charges à payer	125 000
Charges sur cp / primes	62 333
Formation continue + fondecif	518
Etat – autres charges à payer	3 425
Taxe apprentissage	799
Tvs	4 632
Cvae	1 202
Clients – rrr à accorder	154 778
Total	639 968

Composition du capital

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 574	1,55
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 574	1,55

Engagements donnés

	Montant en euros
Cautions marchés publics retenues	3 411
Garantie demande marché public	17 223
Contregarantie sur engagement	1 882
Engagements de crédit-bail mobilier	63 902
Nantissement du compte bancaire en garantie de l'emprunt CIC d'un montant de	29 692
Total	116 109
Dont concernant :	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			172 551		172 551
Cumul exercices antérieurs			56 167		56 167
Dotations de l'exercice			35 172		35 172
Amortissements			91 339		91 339
Cumul exercices antérieurs			78 378		78 378
Exercice			35 462		35 462
Redevances payées			113 840		113 840
A un an au plus			29 517		29 517
A plus d'un an et cinq ans au plus			32 659		32 659
Redevances restant à payer			62 176		62 176
A un an au plus			280		280
A plus d'un an et cinq ans au plus			1 446		1 446
Valeur résiduelle			1 726		1 726
Montant pris en charge dans l'exercice			35 462		35 462